



Lease plan France Restitution véhicule facture abusive

Par **DIANE 1081**, le **06/02/2014** à **17:16**

Bonjour,

J'ai lu sur ce forum que des personnes avaient déjà été victimes de factures abusives de la part de Lease Plan....lors de la restitution de leur voiture.

Pour ma part, il m'est demandé la somme de 1 600.00 € HT pour quelques éraflures sur les pare-chocs et, d'autres supposés "dommages" non signalés lors de la restitution du véhicule, au garage Renault...

Je souhaiterais savoir si, à la suite des tous vos témoignages et réclamations, Lease Plan a été condamné...s'il existe une jurisprudence ?

Dans la négative, avez-vous d'autres " pistes" à suggérer?

Merci d'avance

Par **moisse**, le **07/02/2014** à **09:44**

Bonjour,

La situation est la même qu'en matière immobilière avec les mentions portées sur l'état des lieux de sortie.

Ici vous avez un PV de restitution qui indique les anomalies relevées et non dues à l'usure normale ou vétusté, le cas échéant une disposition sur le kilométrage..

Dès lors le loueur est en droit de vous adresser une demande d'indemnisation sur la foi de simples devis de remise en état, sans même avoir l'obligation d'y procéder effectivement.

Ce qui ne figure pas sur le PV ne peut pas vous être réclamé sans expertise et jugement ultérieur

Par **DIANE 1081**, le **07/02/2014** à **16:16**

Bonjour,
Merci pour ces précisions